

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article2273>



C'est le droit de manifester qui est en jeu, l'exemple de Lyon !

- Thématiques - Démocratie -



Date de mise en ligne : vendredi 29 janvier 2021

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Pour la première fois, la préfecture du Rhône a fait le choix de disperser purement et simplement une manifestation déclarée, estimant qu'il y avait « trop d'éléments violents ». Les chiffres préfectoraux, dont le Comité de liaison contre les violences policières a pu prendre connaissance, démentent pourtant ce discours. Pour protéger les emblèmes du capitalisme (vitrines de banques et panneaux publicitaires), l'« ordre public » a causé plus de 30 blessé-es en moins d'une heure et demie. Récit et analyse.

«